

**MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE  
LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

\*\*\*\*\*

**OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI  
ET DE LA FORMATION**



**REPUBLIQUE DU MALI**  
**Un Peuple - Un But - Une Foi**

**Bulletin Trimestriel sur le Marché du Travail:  
3<sup>e</sup> Trimestre 2016, Numéro 003**

**Novembre 2016**

**Bulletin Trimestriel sur le Marché du Travail :**  
**3<sup>e</sup> Trimestre 2016, numéro 003**

## Sommaire

<b>En bref.....</b>	<b>ii</b>
<b>1. Analyse de quelques indicateurs économiques.....</b>	<b>1</b>
1.1.    Indice Harmonisé des prix à la consommation.....	1
1.2.    Les nouvelles créations d'entreprises enregistrées.....	3
<b>2. Analyse de quelques indicateurs du marché du travail.....</b>	<b>4</b>
2.1.    Les créations et pertes d'emplois enregistrées.....	4
2.1.1.  Les créations d'emplois enregistrées.....	4
2.1.2.  Les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement.....	5
2.2.    Les offres et les demandes d'emploi enregistrées.....	7
2.3.    Le dialogue social.....	8

## En bref

- ✓ Au troisième trimestre 2016, le niveau général des prix à la consommation a baissé de 2,9 % par rapport au même trimestre de l'année 2015.
- ✓ Du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2016, le nombre d'entreprises créées enregistrées est de 1937 contre 2554 au deuxième trimestre, soit une baisse (-617 ; -24,15%). Plus de la moitié des entreprises ont été créées dans la branche d'activités « commerce général » pendant que près d'un tiers se trouve au niveau de la branche d'activités prestations de services. La branche fabrication occupe la troisième place loin derrière les deux premières avec seulement 1,03% des entreprises créées.
- ✓ Les créations d'emplois enregistrées par la Direction Nationale de l'Emploi ont chuté considérablement de 50% au troisième trimestre. Cette diminution concerne non seulement les emplois privés, mais aussi les emplois publics, avec respectivement 52,6% et 50,3% de réduction.
- ✓ Au troisième, 503 demandes d'avis ou d'autorisations de licenciement ont été enregistrées par la Direction Nationale du Travail (DNT). Près de 30% de ces demandes sont liées à la compression ou fin d'activités, parmi lesquelles 84,1% proviennent de la seule région de Tombouctou.
- ✓ Au cours du troisième trimestre 2016, au total 4167 demandes d'emploi ont été enregistrées contre 1848 offres d'emplois et 982 placements. Les régions de Kayes, de Mopti, de Tombouctou et de Gao ont enregistré plus d'offres d'emplois que de demandes.
- ✓ La Direction Nationale du Travail a enregistré 301 litiges individuels au troisième trimestre. Parmi ces litiges, 213 (environ 70,7%) ont été réglés en conciliation devant l'inspecteur du travail, 87 transmit au Tribunal du Travail et 1 litige est en instance.

## 1. Analyse de quelques indicateurs économiques

### 1.1. Indice Harmonisé des prix à la consommation

Rappelons que l'indice harmonisé des prix à la consommation sert de calcul du taux d'inflation. Ainsi ce taux peut être utilisé dans l'indexation des salaires, du SMIG, des loyers, des retraites, etc. En outre, il peut servir d'arguments dans les négociations sur le marché de l'emploi entre employeurs et employés dans le cadre de maintien du pouvoir d'achat.

**Tableau 1. Variation du taux d'inflation au 3<sup>e</sup> trimestrielle de 2015 et 2016**

	3 <sup>e</sup> trimestre 2015	3 <sup>e</sup> trimestre 2016	Variation
<b>Indice global</b>	<b>116,9</b>	<b>113,5</b>	<b>-2,9</b>
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	127,2	120,1	-5,6
Tabac et stupéfiants	136,2	137,0	0,5
Articles d'habillement et chaussures	108,3	108,9	0,5
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	110,6	116,1	5,0
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	109,0	110,8	1,6
Santé	102,0	99,9	-2,1
Transports	113,1	106,8	-5,6
Communication	96,3	91,0	-5,4
Loisirs et culture	96,5	96,1	-0,4
Enseignement	107,0	107,4	0,3
Restaurants et Hôtels	108,7	108,7	0,1
Biens et services divers	107,1	109,2	2,0

Source : *Indice Harmonisée des Prix à la Consommation (IHPC base 2008), INSTAT*

Au troisième trimestre 2016, le niveau général des prix à la consommation a baissé de 2,9% par rapport au même trimestre de l'année 2015. Cette baisse est due en grande partie aux fonctions suivantes :

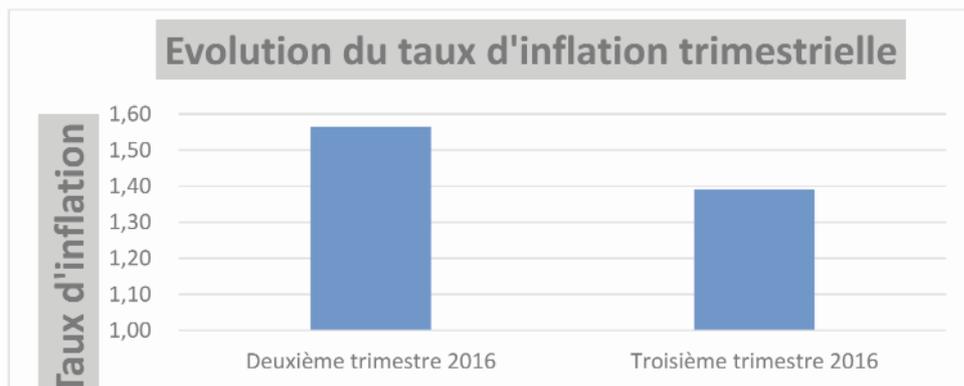
- Produits alimentaires et boissons non alcoolisées (5,6%)
- Santé (2,1%)
- Transports (5,6%)
- Communication (5,4%)
- Loisirs et culture (0,4%)

**Tableau 2. Évolution du taux d'inflation trimestrielle**

	Indice global moyen	Variation trimestrielle
<b>1<sup>er</sup> trimestre 2016</b>	110,93	—
<b>2<sup>e</sup> trimestre 2016</b>	111,90	0,9
<b>3<sup>e</sup> trimestre 2016</b>	113,53	1,5

Source : *Indice Harmonisée des Prix à la Consommation (IHPC base 2008), INSTAT*

En variation trimestrielle, le taux d'inflation est passé de 0,9% au deuxième trimestre et s'établit à 1,5% au troisième trimestre.



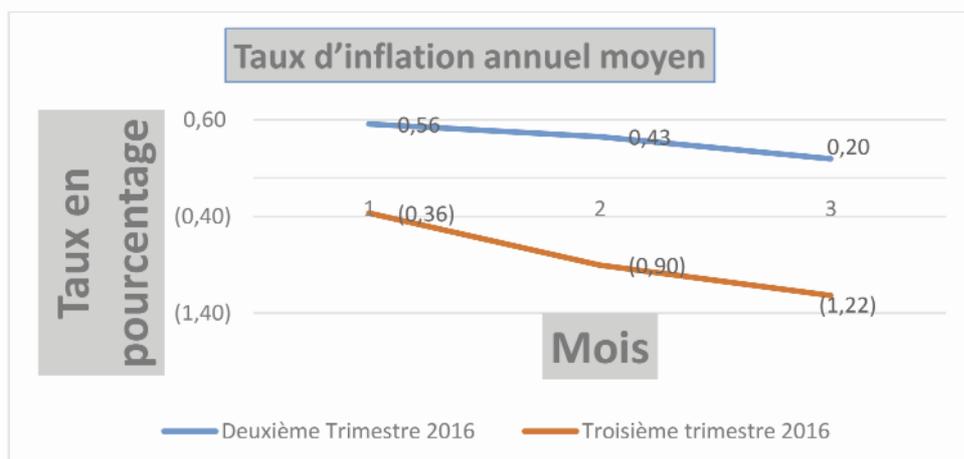
#### ❖ Évolution du taux d'inflation annuel moyen

Rappelons que le taux d'inflation annuel moyen, mesure la variation de l'indice des 12 premiers mois par rapport aux 12 mois précédents. Il joue le rôle d'indicateur de convergence dans les 8 États membres de l'UEMOA.

**Tableau 3. Taux d'inflation annuel moyen**

Mois	Taux d'inflation annuel moyen
Avril-16	0,6
Mai-16	0,4
Juin-16	0,2
Juillet-16	-0,4
Août-16	-0,9
Septembre-16	-1,2

Source : INSTAT/ IHPC base 2008



Le niveau de l'indicateur de convergence (l'inflation annuelle moyenne) au Mali a été strictement décroissant d'avril à septembre 2016. Ainsi, il est passé de 0,6% en avril et pour se situer à -1,2% au mois de septembre, en dessous de la norme communautaire (3%) de l'UEMOA.

De ce fait, les prix sont jugés stables.

## 1.2. Les nouvelles créations d'entreprises enregistrées

Du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2016, le nombre d'entreprises créées enregistrées est de 1937 contre 2554 au deuxième trimestre, soit une baisse de (-617 ; -24,15%). Les investisseurs semblent plus attirer vers les branches « commerce général » et « prestation de service ».

Selon le constat des chiffres des trois trimestres, plus de la moitié des entreprises a été créée dans la branche d'activités « commerce général » pendant que près d'un tiers se trouve au niveau de la branche d'activités « prestations de services ». La branche « activités de fabrication » occupe la troisième place loin derrière les deux premières avec seulement 1,03% des entreprises créées au troisième trimestre.

**Tableau 3. Répartition des nouvelles entreprises créées selon la branche d'activités et par trimestre**

Branche d'activités	Année 2016			Total
	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre	
Activités de fabrication	95	51	20	166
Activités de loisirs, culturelles et sportives	1	0	1	2
Activités de transports connexes et auxiliaires ; agences de voyages	3	8	7	18
Activités des organismes composés d'adhérents	2	0	0	2
Activités immobilières	2	0	0	2
Agriculture, chasse et activités de service connexes	14	15	9	38
Assainissement, Ramassage d'ordures	14	13	23	50
Assistance sociale et santé	0	4	0	
Assurances et caisses de retraite, excepté la sécurité sociale obligatoire	1	0	0	1
Autres activités de service	4	5	0	9
Commerce, Commerce général	1396	1418	1026	3840
Communication	8	20	11	39
Construction, BTP, Travaux d'ingénierie	110	101	107	318
Éducation, Formation, Recherche	11	13	4	28
Enseignement	9	6	5	20
Extraction de pétrole brut et de gaz; act. de service conn. à l'extraction	1	0	0	1
Extraction et exploitation de carrière	6	4	1	11
Fabrication de machines et autres appareils électriques	0	11	1	12
Gardiennage, sécurité	22	9	8	39
Hôtels et restaurants	20	33	9	62
Intermédiation financière, excepté assurances et caisses de retraite	0	1	0	1
Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication	1	1	0	2
Photographies	0	1	0	1
Prestations de services	832	791	668	2291
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0	1	0	1
Recherche et Exploitation Minière	7	8	16	31
Santé et action sociale	5	8	0	13
Transports terrestres ; transports par pipelines	3	0	0	3
Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	40	32	20	92
Vente en gros ou sur commission, ex. véhicules motorisés et motocyclettes	1	0	1	2
<b>Total</b>	<b>2608</b>	<b>2554</b>	<b>1937</b>	<b>7099</b>

Source : Agence pour la Promotion des Investissements

## 2. Analyse de quelques indicateurs du marché du travail

### 2.1. Les créations et pertes d'emplois enregistrées

Depuis septembre 2013, la Direction Nationale de l'Emploi collecte des statistiques sur les créations et les pertes d'emplois auprès des différentes structures des départements ministériels (emplois publics créés à travers les projets et programmes), de la Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel (DNFPP) et auprès de la Direction Nationale du Travail (DNT) pour les emplois créés dans le secteur privé. Cette partie analyse les créations d'emplois et les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement.

L'emploi est toute activité menée par une personne contre une rémunération en nature ou en espèces.

#### 2.1.1. Les créations d'emplois enregistrées

Le tableau 4 indique que moins d'emplois ont été créés au troisième trimestre qu'au premier et deuxième trimestre 2016. Les créations d'emplois enregistrées par la Direction Nationale de l'Emploi ont chuté considérablement de 50% au troisième trimestre. Cette diminution concerne non seulement les emplois privés, mais aussi les emplois publics, avec respectivement 52,6% et 50,3% de réduction.

**Tableau 4. Récapitulatif des emplois créés de janvier à septembre 2016 par secteur**

Emploi par secteur	Année 2016			
	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre	Total
Emploi privé	6 091	7 744	3 668	17 503
Emploi public	13 074	15 049	7 487	35 610
<b>Total</b>	<b>19 165</b>	<b>22 793</b>	11 155	53 113

Source : Rapports trimestriels de la Direction Nationale de l'Emploi du 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre 2016

Du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2016, 46,1% des emplois créés par le secteur privé proviennent de la branche d'activités « Services fournis aux collectivités, services sociaux, services personnels ». Les entreprises qui évoluent dans la branche d'activités : « Banque, assurance, affaire immobilière, services fournis aux entreprises » viennent en deuxième position avec 26,0% des personnes recrutées. Contrairement au trimestre précédent, les parts des branches « industrie extractive » et « agriculture, pêche » ont augmenté. Ainsi, 11,9% des recrutements sont faits par les industries extractives et 3,2% par la branche « agriculture, pêche », soit 118 agents recrutés.

**Tableau 5. Répartition des agents recrutés par branche d'activités**

Branche d'activités	Effectif	%
Agriculture, pêche	118	3,2
Industrie extractive	437	11,9
Industrie manufacturière	92	2,5
Électricité, eau	62	1,7
Bâtiments et Travaux Publics	40	1,1
Commerce, restauration, hôtel	130	3,5
Transport, entrepôt, communication	70	1,9
Banque, assurance, affaire immobilière, services fournis aux entreprises	953	26,0
Services fournis aux collectivités, services sociaux, services personnels	1690	46,1
Activités mal désignées	69	1,9
ND	7	0,2
Total	3668	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès de la Direction Nationale du Travail, 3<sup>e</sup> trimestre 2016

Environ 80% des emplois créés proviennent des entreprises du secteur tertiaire et 17,2% par les entreprises du secteur secondaire. Le secteur primaire qu'est l'Agriculture a créé 118 emplois soit 3,2% de l'effectif total des emplois créés. Comparativement au trimestre précédent, le nombre d'emplois créés dans la branche d'activités « agriculture, pêche » a beaucoup augmenté. Il est passé de 24 emplois créés au 2<sup>e</sup> trimestre 2016 à 118 emplois créés au 3<sup>e</sup> trimestre de la même année. Le nombre d'emplois au niveau du secteur service reste toujours en deçà des autres secteurs d'activités, même au niveau des créations d'entreprises, on constate qu'il y a plus d'entreprises du secteur tertiaire.

### 2.1.2. Les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement

Au troisième de 2016, 503 demandes d'avis ou d'autorisations de licenciement ont été enregistrées par la Direction Nationale du Travail (DNT). Près de 30% de ces demandes sont liées à la « compression ou fin d'activités », parmi lesquelles 84,1% proviennent de la seule région de Tombouctou. Ce qui place cette région en tête des régions qui ont enregistré le plus de demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement pour motif de compression. Elle est suivie de la région de Sikasso avec 13,8% des demandes au troisième trimestre. Les « Fautes professionnelles/ Mauvaise manière de servir/ Manque de confiance » viennent en 2<sup>e</sup> position des motifs de licenciement (26,8%), suivi de « l'abandon/démission » (19,9%).

**Tableau 6. Répartition des demandes d'avis ou d'autorisations de licenciement selon le motif de juillet à septembre 2016**

Régions	Motifs							Total
	Compression/ Fin activités	Fautes professionnelles/ Mauvaise manière de servir/ Manque de confiance/	Abandon /Démission	Motif économique	Décès et Maladie	Fautes lourdes/ Vol	Licencie ment refusé	
Kayes	3	13	15	1	5	0	0	37
Koulikoro	10	13	4	0	0	0	0	27
Sikasso	20	0	0	2	0	1	0	23
Ségou	0	2	0	2	0	1	0	5
Mopti	0	2	0	2	0	0	0	4
Tombouctou	112	2	0	0	0	0	1	115
Gao	0	0	0	0	0	0	0	0
Kidal	0	2	0	0	0	0	0	2
Bamako	0	101	81	108	0	0	0	290
<b>Total</b>	<b>145</b>	<b>135</b>	<b>100</b>	<b>115</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>503</b>

Source : Direction Nationale du Travail, rapport du 3<sup>e</sup> trimestre 2016

Bamako est la localité qui a enregistré le grand nombre de demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement, 290 au total, soit 57,7% des demandes au troisième trimestre. Le licenciement pour « motif économique » est la première cause de ces demandes. Il est suivi des : « Fautes professionnelles/ Mauvaise manière de servir/ Manque de confiance » (34,8%).

**Tableau 7. Évolution des demandes d'avis ou d'autorisations de licenciement selon le motif du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2016**

Motifs des Demandes	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre
Compression/Fin activités	938	76	145
Fautes professionnelles	93	55	135
Abandon/Démission	71	39	100
Motif économique	87	780	115
Décès et Maladies	5	9	05
Fautes lourdes/Vols	28	31	2
Licenciement refusé	0	0	1
<b>Total</b>	<b>1222</b>	<b>990</b>	<b>503</b>

Source : Direction Nationale du Travail, rapport du 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre 2016

Il ressort du tableau 7, une diminution de 58,8% des demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement enregistrées par la DNT du premier au troisième trimestre. Les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement relatives à la « compression/fin d'activités » ont considérablement baissé au troisième trimestre (-793 ; -84,5%). Par contre, les demandes d'avis ou d'autorisation de licenciement pour « fautes professionnelles et abandon/démission » ont connu au troisième trimestre, une augmentation respective de 145,5% et 156,4% par rapport au deuxième trimestre.

## 2.2. Les offres et les demandes d'emploi enregistrées

Les demandeurs d'emploi sont les personnes qui s'inscrivent à l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) ou dans les Bureaux Privés de Placement. Ces demandeurs sont enregistrés à l'ANPE en fonction de leur disponibilité, du type de contrat recherché, etc.

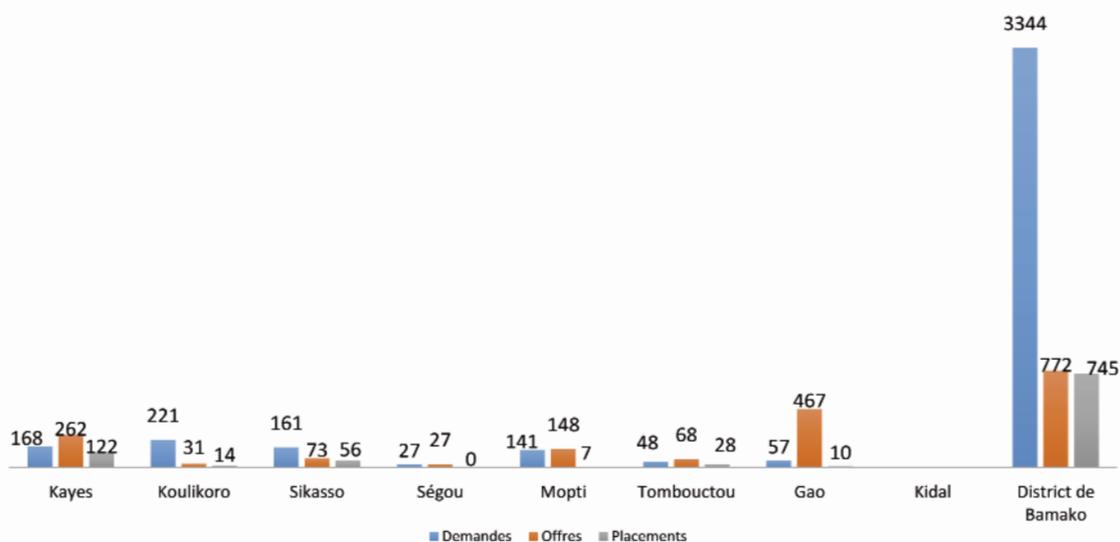
Les offres d'emploi totales enregistrées au cours du trimestre sont les offres d'emplois durables (de plus de 6 mois), temporaires (de 1 à 6 mois) ou occasionnels (moins de 1 mois) déposées par les employeurs à l'Agence Nationale Pour l'Emploi ou dans les Bureaux Privés de Placement.

Les placements sont les satisfactions des offres d'emploi déposées par les employeurs. Le placement est donc le résultat de l'intermédiation entre la demande et l'offre d'emploi par les bureaux de placement.

Au cours du troisième trimestre 2016, au total 4167 demandes d'emploi ont été enregistrées contre 1848 offres d'emplois et 982 placements. Les régions de Kayes, de Mopti, de Tombouctou et de Gao ont enregistré plus d'offres d'emplois que de demandes. À Gao, les demandes d'emploi faites par les particuliers ne sont que de 57, tandis que 467 offres sont proposées par les entreprises. À Tombouctou, elles représentent 70,6% des offres d'emplois.

Le district de Bamako a enregistré le plus grand nombre de demandes, d'offres d'emplois et de placements au troisième trimestre (graphique 1).

**Graphique 1. Répartition par région des demandes, offres d'emplois et placements enregistrés au troisième trimestre 2016**



### 2.3. Le dialogue social

Au cours du troisième trimestre 2016 (tableau 8), il a été enregistré 301 litiges individuels parmi lesquels 213 (environ 70,7%) ont été réglés en conciliation devant l'inspecteur du travail, 87 transmis au Tribunal du Travail et 1 litige est en instance. Au cours de la même période, il a été enregistré 152 litiges individuels à Bamako, parmi lesquels, 88 (environ 57,8%) ont été réglés en conciliation. Bamako est suivi respectivement de Tombouctou et de Koulikoro où les litiges individuels soumis s'élèvent respectivement à 36 dont 33 réglés en conciliation et 28 dont 27 réglés en conciliation. Ces litiges individuels sont relatifs principalement à des réclamations concernant les salaires ou accessoires de salaires, d'indemnité compensatrice du préavis, d'heures supplémentaires, de licenciement, de congés payés et de repos hebdomadaire.

**Tableau 8. État des principaux indicateurs du dialogue social au 3<sup>e</sup> trimestre 2016 par région**

Régions	Nombre de litiges soumis	Nombres de litiges réglés en conciliation	Nombres de litiges transmis au Tribunal	Litiges en instance
Kayes	16	13	2	1
Koulikoro	28	27	1	0
Sikasso	23	15	8	0
Ségou	27	22	5	0
Mopti	5	3	2	0
Tombouctou	36	33	3	0
Gao	14	12	2	0
Kidal	-	-	-	-
District de Bamako	152	88	64	0
<b>Total</b>	<b>301</b>	<b>213</b>	<b>87</b>	<b>1</b>

Source : Direction Nationale du Travail, rapport du 3<sup>e</sup> trimestre 2016

Le nombre de litiges soumis en conciliation a connu une baisse au troisième trimestre par rapport au deuxième trimestre (-80 ; -21%). Cette baisse serait due à l'implication des inspecteurs de travail dans la résolution des litiges de façon pacifique qui chevillassent entre les entreprises minières manufacturières et leurs employés. Le nombre de litiges réglés en conciliation a aussi régressé au troisième trimestre (-53 ; -20 %). Celle-ci serait due à une augmentation du règlement des litiges par les tribunaux au détriment de leurs résolutions par voie de conciliation entre les travailleurs et les employeurs par l'inspection de travail. Les litiges transmis au tribunal ont augmenté de 11,5% au troisième trimestre par rapport au deuxième trimestre (tableau 9).

**Tableau 9. Évolution des litiges individuels du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> trimestre 2016**

Litiges	1 <sup>er</sup> Trimestre	2 <sup>e</sup> Trimestre	3 <sup>e</sup> Trimestre
Nombre de litiges soumis	254	381	301
Nombre de litiges réglés en conciliation	146	266	213
Nombres de litiges transmis au Tribunal	103	78	87
Litiges en instance	5	37	01

Source : Direction Nationale du Travail, rapport du 3<sup>e</sup> trimestre 2016

Ce bulletin est produit par l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF), Zone ACI 2000 à côté du pôle Universitaire Amadou HAMPATE BA.  
BP. 1923- Tél (00223) 20 29 09 61/ (00223) 20 29 07 97

Site web : [www.onef-mali.org](http://www.onef-mali.org)

## **Comité de rédaction**

### **Directeur de publication**

M. Boubacar DIALLO, ONEF

### **Rédactrice en chef**

Madame Aoua dite Saran DEMBELE, ONEF

### **Équipe de rédaction**

Dr. Arouna SOUGANE, CFP-Stat

M. Bouréma Fasséry BALLO, ODHD

M. Adama Andé TOGO, ONEF

### **Équipe chargée de la collecte des données**

M. Mohamed SANGARE, INSTAT

M. Bassala Kassim TOURE, ANPE

M. Adama TRAORE, DNE

M. Sékou BAGAYOKO, DNT

M. Cheick Oumar KONATE, API-Mali

Les personnes qui désirent obtenir des renseignements supplémentaires sont invitées à contacter Monsieur Bandiougou KEITA, Chef de Département Communication et Documentation de l'ONEF au +223 20 29 09 61 ou consulter le site de l'ONEF : [www.onef-mali.org](http://www.onef-mali.org)